

La roselière



Symboles des zones humides, les roselières sont des formations végétales denses à la limite entre la terre ferme et les milieux aquatiques. On les retrouve aux abords des cours d'eau ou des étangs, mais également dans les gravières en fin d'exploitation.

Qu'est-ce qu'une roselière ?

Les roselières sont essentiellement constituées de phragmites (*Phragmites australis*), plantes communément appelées «roseaux», qui peuvent coloniser de vastes surfaces (de quelques mètres carrés à plusieurs dizaines d'hectares). Sous nos latitudes, le terme "roselière" désigne donc en fait une phragmitaie, qui peut accueillir d'autres plantes comme la massette, le jonc ou le saule.

On distingue d'une part les roselières sèches, qui se développent sur les terres soumises à une humidité limitée, souvent saisonnière

(inondation par débordement des cours d'eau, remontée de nappe...), et d'autre part les roselières en eau, dont la base se situe la majeure partie de l'année sous quelques décimètres d'eau en moyenne, voire beaucoup plus selon les saisons. Les deux jouent un rôle important dans l'expansion et le stockage des crues, et grâce à leur système racinaire qui filtre naturellement et efficacement l'eau, elles permettent une alimentation des nappes phréatiques en eau propre. Certaines communes ont ainsi opté pour la création de roselières spécifiquement destinées à l'épuration naturelle des eaux usées.

Quels sont les intérêts de créer ou préserver une roselière sur une carrière ?

Ces quarante dernières décennies, plus de 2,5 millions d'hectares de zones humides ont disparu de notre pays. L'Alsace n'a pas échappé à la règle, au contraire. De grands travaux, comme la création du Grand Canal d'Alsace, ont contribué à faire fortement régresser les zones humides le long du Rhin. Ailleurs, le drainage et la mise en culture de bas-fonds humides ont sonné le glas de nombreuses roselières.

De nos jours, les dernières roselières sont soumises à des altérations moins spectaculaires mais tout aussi graves. En effet, nombre d'entre elles bordant les petits cours d'eau ou les ultimes fossés au milieu des cultures sont ensevelies sous des gravats, ou font l'objet de brûlis ou de débroussaillages. La plupart de ces agissements sont illicites mais sont souvent le fait d'un manque de connaissance et d'information.



Batracien typique des roselières et des zones humides, la rainette verte trouve dans ce milieu nourriture et site propice à sa reproduction.



Intimement lié aux phragmitaies, le butor étoilé est un héron de taille moyenne qui nichait jadis en Alsace. La destruction et l'assèchement de nombreuses roselières sont à l'origine de sa disparition en tant que nicheur.



Comment créer une roselière ?

Pour créer une roselière, il est important de jouer sur la pente et le substrat, de tenir compte de l'exposition aux vagues, des vents dominants et de la bathymétrie. Le contrôle du niveau hydrique est primordial. Le roseau accepte des submersions de 80 à 100 cm entre novembre et février, avec une hauteur d'eau minimale requise de 5 à 10 cm. Au printemps, une inondation permanente de 10 à 30 cm lui est favorable. En été, un assèchement d'un à deux mois est bénéfique à son développement, le sol devant cependant rester humide et la nappe d'eau à une profondeur de 15 à 20 cm.

Les berges doivent être profilées de manière à pouvoir accueillir un cordon de roseaux sur une longueur et une largeur suffisantes. Favoriser les espèces végétales autochtones est à ce stade essentiel et toute importation de plantes exogènes est à proscrire. Celles-ci peuvent en effet devenir invasives, et ne fournissent ni gîte ni nourriture à la faune locale.

Avec l'aide technique de la LPO Alsace et d'autres associations ou



Busard des roseaux femelle

structures, des travaux de génie écologique ont ainsi redonné vie à de magnifiques zones humides.

Quel est l'entretien à apporter à une roselière ?

Une roselière convenablement inondée est un milieu nécessitant peu d'entretien. Pour des roselières souvent à sec et colonisées par les saules, plusieurs solutions existent pour limiter l'envahissement par les arbres, faciliter leur croissance et permettre un accueil plus favorable à la faune :

- faucher une année sur deux entre le 30 septembre et le 15 février,
- exporter le produit de la fauche,
- maîtriser le développement des espèces arbustives.

Il est par ailleurs déconseillé de combler les bas-fonds humides et les fossés. Le brûlage des roselières est bien sûr proscrit (arrêté préfectoral du 3 février 1992).

La roselière est un milieu naturel en évolution, qui peut se transformer en espace boisé si aucune gestion ne contribue à sa régénération. De même, une roselière qui n'est plus soumise à des fluctuations de niveaux d'eau sera biologiquement plus pauvre et à terme condamnée à la disparition.



Orthetrum reticulé

La LPO Alsace se tient à la disposition des professionnels et des élus pour réaliser un diagnostic sur les potentialités de la carrière en terme de roselière.

LPO Alsace 03 88 22 07 35 • alsace@lpo.fr • <http://alsace.lpo.fr>

Illustrations : Bruce Ronchi • Photos : Nicolas Buhrel



Dossier réalisé par la Ligue pour la Protection des Oiseaux - délégation Alsace avec le concours et le soutien financier de l'UNICEM Alsace, de la Région Alsace et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

